

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A 1 : Conception d'un atelier à partir d'une médiation artistique donnée : arts plastiques et/ou écriture et/ou arts de la scène et/ou expression corporelle par la danse.</p> <p>Définition et élaboration d'un programme d'intervention en médiation artistique de relation d'aide en y intégrant les arts plastiques et/ou l'écriture et/ou les arts de la scène et/ou l'expression corporelle par la danse) en proposant des ateliers spécifiques auprès d'une équipe pluridisciplinaire d'un établissement sanitaire, social ou éducatif ou auprès d'une personne ou encore d'un groupe de participants hors établissement en recherche de mieux être.</p> <p>Recueil des informations nécessaires à la mise en œuvre d'un atelier de médiation artistique</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition de la demande, du contexte d'intervention, des particularités du public concerné et des objectifs à donner à l'atelier ✓ Choix et définition de la médiation artistique à utiliser : modelage de la terre, peinture, collage, dessin, écriture, conte et jeu théâtral, chant, clown et théâtre, danse... <p>A 2 : Elaboration de l'organisation pratique de l'atelier</p>	<p>C1 : Concevoir un atelier adapté au public et au contexte donné</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les besoins et les attentes liées au contexte d'intervention et aux particularités du public concerné afin de préparer la mise en place des ateliers de médiation artistique. - Formuler et argumenter son projet en médiation artistique, déterminer les objectifs à donner à l'atelier afin de positionner son projet au sein du cadre d'intervention de l'institution. - Intégrer et appliquer les spécificités d'utilisation des médiations artistiques pour les adapter aux caractéristiques, aux besoins du public concerné et à l'objectif recherché. <p>C2 : Mettre en place les modalités organisationnelles des ateliers</p>	<p>Mise en situation professionnelle et soutenance devant le jury :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation pratique d'une animation d'atelier devant le jury : le candidat propose et anime un atelier de médiation artistique dans son intégralité en présence du jury, avec un groupe de participants. - Soutenance orale de l'analyse de l'atelier réalisé devant le jury : le candidat argumente ses choix concernant la conception et l'animation de l'atelier mené. <p>Analyse de mises en situations professionnelles réelles pendant des</p>	<p>E1 : Capacité à concevoir un atelier</p> <ul style="list-style-type: none"> - la demande de l'établissement et/ou celle des participants est identifiée et respectée. - la proposition d'atelier est structurée et complète : elle s'appuie sur les éléments indispensables à sa mise en œuvre (contexte, demande, besoins et particularités du public concerné, objectif, médiation choisie, proposition, durée, matériel) - le choix de la médiation est justifié et approprié au contexte d'intervention et répond à l'objectif donné - les activités proposées sont en lien avec la médiation et l'objectif <p>E2 : Capacité à organiser un atelier</p>

<p>Formalisation d'un programme de médiations artistiques adaptées au projet d'un établissement et/ou d'un groupe de participants selon des modalités organisationnelles spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Adaptation de la pratique de l'atelier en fonction des publics, de leurs besoins et de leurs contraintes horaires et environnementales ✓ Planification et organisation des séances : nombre, durée, répartition dans le temps... <p>Organisation d'un espace de créativité adapté à la réalisation de la pratique de l'atelier et aux particularités du public :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Agencement du lieu de créativité collective et créations d'espaces individuels si nécessaire ✓ Préparation des matériaux adaptés et nécessaires à l'atelier : gestion et maintenance des stocks du matériel <p>A 3 : Entretien avec les participants d'un atelier de médiation artistique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Recueil des besoins et des attentes de chacun des participants ✓ Présentation de l'intervenant, de la démarche déontologique à suivre, du cadre d'intervention et des limites à poser, de l'objectif de l'atelier 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir la planification des ateliers en médiation artistique en prenant en compte les contraintes horaires et environnementales de l'institution mais aussi les particularités du public - Identifier les modalités d'adaptation du lieu de créativité afin que chaque personne puisse participer à l'atelier selon ses particularités (exemple : handicap, motricité, difficulté comportementale ou cognitive etc....) - Prévoir et choisir les ressources matérielles nécessaires à la réalisation des activités artistiques (diversité, quantité suffisante, accessibilité, absence de dangerosité...). - Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité des biens et des personnes (notamment l'accessibilité aux personnes présentant un handicap). <p>C3 : Gérer son cadre de travail en prenant en compte les demandes individuelles et collectives</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expliciter la démarche et le déroulement de l'atelier de médiation artistique afin de favoriser l'adhésion et la compréhension des participants - Instaurer et maintenir un climat d'ouverture et de confiance en s'appuyant sur des techniques d'accueil, de communication verbale et non verbale afin d'établir une relation d'aide et d'accompagnement empathique - Conduire et animer l'atelier « en autonomie » tout en respectant l'objectif défini en concertation avec l'institution. 	<p>stages en institution : Rapport de stage évalué par le jury.</p> <p>Le candidat rédige des études de cas des pratiques d'ateliers réalisés en stage au sein d'une institution comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la description des ateliers et de l'accompagnement mené par le candidat - l'analyse et l'argumentaire du dispositif mis en place 	<ul style="list-style-type: none"> - les activités mises en place sont en adéquation avec les ressources (matérielles, durée et lieu) - le lieu et le matériel sont adaptés au déroulement de l'atelier et au public accueilli : <ul style="list-style-type: none"> ✓ créations de différents espaces individuels pour faciliter les déplacements des personnes ✓ place et confort pour chacun (coussin si nécessaire...) ✓ absence de dangerosité et accessibilité des matériaux ✓ matériaux ressources diversifiés, en bon état et suffisants en quantité. - les règles d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité des biens sont appliquées - l'atelier se termine dans la durée impartie en ayant respecté le temps nécessaire à consacrer à chacun des participants <p>E3 : Capacité à prendre en compte les besoins des personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> - les besoins de chacun sont identifiés - les techniques d'accueil, de communication verbale et non verbale sont maîtrisées - l'attitude et le comportement du candidat (posture, voix, regard, proxémie) permet un climat de confiance et de bienveillance - la présentation est complète et la mise en route de l'atelier est claire et compréhensible par tous
---	---	--	---

<p>A 4 : Mise en œuvre des activités créatives réalisées par les participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Sélection et adaptation des activités créatives en conformité avec l'objectif donné à l'atelier ✓ Explication du processus de déroulement de l'atelier : les activités et leurs consignes techniques, le cadre horaire et spatial, les différentes phases et leurs durées ✓ Organisation et suivi de la progression de la réalisation de l'atelier ✓ Surveillance du suivi de la réalisation des participants et reformulation éventuelle des consignes au fil de l'atelier <p>A 5 : Observation et stimulation des capacités créatives des participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Observation de l'attitude générale de chaque participant : comportement, concentration, mobilité, communication, respect et manipulation du matériel ✓ Observation de l'interaction entre chaque personne et le Médiateur ✓ Observation de la capacité à participer et à s'engager dans une démarche de réalisation créative 	<p>C4 : Animer un atelier de médiation artistique qui favorise le potentiel créatif des participants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présenter et mettre en œuvre un programme ciblé de médiations artistiques choisies et adaptées en fonction des participants (niveaux, âge, handicaps, ...) - Enoncer les mécanismes de réalisation des activités créatives et artistiques (exemple pour un atelier d'art-graphisme/dessin : utilisation de pastels ou peintures ou plumes ou peinture à doigts ou encres,) - S'assurer de la bonne compréhension des consignes afin de favoriser et exploiter les ressources créatives des participants. - Proposer plusieurs techniques d'activités créatives liées à la spécificité de la médiation utilisée afin de satisfaire avec précision à l'objectif et aux besoins du public concerné. - Etablir et respecter une progression cohérente des différentes étapes du processus créatif pour favoriser et soutenir l'émergence de la créativité. <p>C5 : Accompagner et stimuler le potentiel créatif observé chez les participants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et prendre en compte les capacités, les difficultés ou les limites (physiques, comportementales, ...) et le degré d'autonomie des participants à l'atelier de médiation artistique afin d'adapter l'activité créative et de pallier, si besoin, à leurs difficultés. - Induire et soutenir le processus créatif de chacun des participants en s'appuyant sur 		<p>E4 : Capacité à animer un atelier</p> <ul style="list-style-type: none"> - le choix de la médiation artistique utilisée est cohérent avec le besoin identifié du public et il est argumenté - les activités proposées sont en lien avec la médiation et l'objectif - les consignes de l'atelier sont énoncées clairement - le candidat s'assure de la bonne compréhension des consignes et en cas d'incompréhension elles sont reformulées - l'atelier est structuré et les différentes étapes du processus créatif sont appropriées et cohérentes dans leur enchaînement et progression. <p>E5 : Capacité à stimuler la potentialité créative</p> <ul style="list-style-type: none"> - le candidat évalue les capacités et/ou difficultés et/ou autonomie des participants - la capacité d'observation est démontrée par une argumentation pertinente et elle
---	---	--	---

<p>✓ Accompagnement, stimulation, aide pour favoriser l'expression créative en levant blocages ou freins à l'expression créative</p> <p>A6 : Définition d'un cadre de travail contenant et sécurisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Se présenter aux participants en qualité de personne ✓ Présentation des règles déontologiques de l'accompagnement du professionnel : confidentialité, respect des personnes et de leur création, champ et limites de l'intervention de la relation d'aide, non interprétation des créations et non jugement des ressentis des participants <p>A7 : Entretien avec les participants dans la cadre de la relation d'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Conduite d'un entretien d'accueil pour recueillir leurs attentes et leurs besoins ✓ Ecoute et accompagnement des participants dans leurs expressions verbales et non verbales (sans interprétation ni jugement des dires ou des productions réalisées) de leurs ressentis qui émergent au moment de la production créative 	<p>les techniques de guidance et de motivation appropriées à chacun afin de permettre à la personne de s'exprimer au travers de la création artistique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présenter les explications nécessaires, laisser faire, encourager, pour mettre en place un climat de confiance et de bienveillance propice à la créativité et maintenir l'ambiance tout au long de l'atelier <p>C6 : Appliquer et maintenir un cadre de travail contenant et sécurisant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir le cadre clairement défini dès le début de l'atelier de médiation artistique - Appliquer et respecter la déontologie de d'accompagnement tout au long de l'atelier <p>C7 : Mener une relation d'aide centrée sur le ressenti de la personne pour personnaliser son accompagnement aux besoins et aux réactions des participants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se positionner en relation d'empathie afin d'assurer une communication bienveillante dans la conduite de l'atelier et de favoriser 		<p>est mobilisée pendant l'atelier et pour chaque personne</p> <ul style="list-style-type: none"> - en cas de blocage/limite à la création des participants, le candidat adapte sa proposition afin de faciliter leurs expressions créatrices ; le choix est justifié et pertinent - le processus et les techniques d'accompagnement à la créativité sont mis en œuvre, adaptés et justifiés aux besoins de chacun des participants. <p>E6 : Capacité à poser et maintenir le cadre</p> <ul style="list-style-type: none"> - la procédure d'accueil d'un atelier est respectée : se présenter, annoncer le processus de l'atelier et la déontologie de l'accompagnement. - les éléments essentiels de l'accompagnement : confidentialité, respect, non jugement et non interprétation sont mentionnés et appliqués tout au long de l'atelier <p>E7 : Capacité à personnaliser son accompagnement aux besoins et réactions des participants</p> <ul style="list-style-type: none"> - une écoute active non directive est utilisée et maîtrisée - l'expression verbale des participants est favorisée
---	--	--	---

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Adaptation de sa posture professionnelle d'aidant aux réactions et limites observées chez les participants ✓ Conduite d'un entretien en fin d'atelier avec les participants : inviter et favoriser la restitution des ressentis et des vécus des participants, contenir les émergences émotionnelles ✓ Observation et accompagnement des manifestations émotionnelles individuelles et de groupe avec empathie et bienveillance ✓ Clôture de l'atelier après vérification que les participants soient en état physiologique et psychologique de quitter l'atelier <p>A8 : Analyse et restitution de la pratique professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Analyse des situations professionnelles rencontrées selon une méthodologie structurée d'auto-évaluation ✓ Rédaction de compte rendu de déroulé d'atelier afin d'échanger sur sa pratique avec l'équipe pluridisciplinaire : objectifs donnés / méthodes utilisées / observations et réactions, limites, progrès et bienfaits observés chez les participants / auto évaluation et axes de progression du professionnel ✓ Ajustement des ateliers et conception de variantes de propositions d'activités afin d'être force de nouvelles propositions 	<p>l'expression verbale de chacun des participants.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Clarifier la demande et définir les besoins des participants pour les accompagner dans leurs expressions verbales et non verbales et les amener à s'exprimer sur leur ressentis et leurs émotions, en utilisant les outils de la relation d'aide et les techniques de conduite d'entretien (questionnement ouvert, écoute active, reformulation...) - Amener les participants à utiliser leurs ressources internes, à se centrer sur leur expérience de création et les émotions générées à ce moment en prenant appui sur les postulats humanistes de la relation d'aide et d'accompagnement - Maintenir une juste distance dans la posture professionnelle d'aidant - Prendre en compte les réactions (émotionnelles, physiques...) des participants pour contenir et accompagner les manifestations émotionnelles. - Clôturer l'atelier en s'assurant que chaque participant se trouve en situation de vigilance pour quitter le lieu de l'atelier <p>C8 : Analyser sa pratique professionnelle et mesurer les évolutions constatées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédiger ou exposer oralement un compte rendu du déroulé et des résultats obtenus de l'atelier mené en médiation artistique afin de rendre compte d'un bilan de l'ensemble des ateliers réalisées auprès de sa hiérarchie ou lors d'une supervision - Argumenter les méthodes utilisées en atelier et les objectifs recherchés afin d'analyser les 		<ul style="list-style-type: none"> - la reformulation est appropriée aux dires des personnes - le questionnement et la reformulation portent sur le comment et non sur le pourquoi - le questionnement n'est pas intrusif - aucun jugement ni interprétation n'est apporté par le candidat - l'accent est mis sur l'implication de la personne et non sur la qualité technique des œuvres réalisées. - le choix du mode d'accompagnement en relation d'aide est justifié et argumenté dans le cadre du champ et des limites d'intervention en relation d'aide - une juste distance et une neutralité sont appliquées par le candidat - les ressources de la personne aidée sont identifiées et utilisées - les manifestations émotionnelles sont gérées avec bienveillance - le candidat prend les précautions nécessaires de clôture d'atelier <p>E8 : Capacité d'analyse de pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> - la méthodologie d'auto évaluation est intégrée - le compte rendu du déroulé de l'atelier est synthétique et exhaustif - le vocabulaire employé est adapté au secteur d'intervention
--	---	--	---

<p>dans le suivi des ateliers selon les évolutions constatées au fil des séances</p>	<p>apports de la médiation pour le public donné, l'évolution des séances et d'adapter en fonction les futurs ateliers en fonction des objectifs fixés ou refixés en partenariat avec le donneur d'ordre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les participants sur leurs capacités sensorielles, cognitives, comportementales et de communication afin d'adapter les séances suivantes. - Analyser et argumenter les différents points observés chez les participants pour proposer des progressions individuelles en fonction des objectifs attendus. - Démontrer l'utilité d'un suivi d'actions à mener dans la reconduite d'un atelier pour intégrer la médiation artistique comme pratique art-thérapeutique au sein de l'institution. 		<ul style="list-style-type: none"> - les choix d'activités et les méthodes utilisées sont argumentés et cohérentes - les progrès et bienfaits observés chez les participants sont cohérents - les nouvelles propositions sont perspicaces et utiles
--	--	--	--